

SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 5 JUIN 2019 À 00 H 01 TU

France. La police harcèle, tente d'intimider et agresse violemment les personnes qui aident les réfugiés

Les autorités françaises harcèlent, tentent d'intimider et agressent violemment les personnes qui offrent une aide humanitaire et un soutien sous d'autres formes aux migrants, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés dans le nord de la France pour entraver délibérément les actions de solidarité, constate Amnesty International dans un nouveau rapport.

Intitulé « *La solidarité prise pour cible. Criminalisation et harcèlement des personnes qui défendent les droits des migrant·e·s et des réfugié·e·s dans le nord de la France* », ce rapport montre comment les personnes qui aident les réfugiés et les migrants à Calais et Grande-Synthe sont prises pour cible par la police et la justice.

« *Dans le nord de la France, il est de plus en plus risqué de donner de la nourriture aux personnes qui ont faim et d'apporter un peu de chaleur aux sans-abri car les autorités s'en prennent régulièrement à celles et ceux qui aident les migrants et les réfugiés* », a déclaré Lisa Maracani, spécialiste des défenseurs des droits humains à Amnesty International.

« *Les migrants et les réfugiés n'ont pas disparu avec le démantèlement de "la Jungle" en 2016 ; plus d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants vivent toujours dans cette zone, dans des conditions précaires. Le rôle des défenseur·e·s des droits humains qui leur viennent en aide est primordial.* »

Deux ans et demi après la destruction de la fameuse « Jungle », plus de 1 200 réfugiés et migrants, dont des mineurs non accompagnés, vivent sous des tentes et dans des camps informels aux environs de Calais et Grande-Synthe. Ils n'ont pas accès de manière régulière à de la nourriture, de l'eau, des installations sanitaires, un abri ni à une assistance juridique et font l'objet d'évacuations, de harcèlement et de violences de la part de la police.

Un Afghan a expliqué à Amnesty International que la police l'avait frappé dans le dos à coups de matraque lors d'une évacuation forcée, et un autre a indiqué qu'un policier avait uriné sur sa tente. Un Iranien a déclaré : « *J'ai quitté mon pays en quête de sécurité mais ici je suis victime de violences policières... La police vient tous les jours pour prendre ma tente et mes vêtements* ».

Le nombre de camps et de tentes détruits à Calais et Grande-Synthe a augmenté depuis un an : il a été procédé à 391 expulsions rien qu'au cours des cinq premiers mois de 2019. Une fois expulsés, les migrants et les réfugiés risquent davantage de subir des violences. Une femme de la région qui aide les migrants a informé Amnesty International qu'elle avait vu la police asperger des migrants de gaz lacrymogène au visage alors qu'ils dormaient dans son jardin.

Violences verbales et physiques au quotidien

La hausse du nombre d'évacuations illustre la politique menée par la France pour éviter à tout prix la création de « points de fixation » et empêcher l'installation de camps, dans le but de dissuader les migrants de rester dans la zone. Bien que les autorités aient mis en place des maraudes pour permettre aux réfugiés et aux migrants d'accéder à des centres d'accueil et à des services de prise en charge des demandeurs et demandeuses d'asile, ces centres sont loin de Calais et Grande-Synthe et parfois complets.

Afin d'alléger les souffrances de ces personnes, des défenseurs des droits humains tentent de combler les manques et de fournir l'aide et les services essentiels que l'État français n'offre pas.

Au lieu de reconnaître l'importance de leur travail, les autorités font obstruction, tentent de les intimider et les harcèlent, voire engagent des poursuites sans fondement à leur encontre et font même usage de la violence.

Certains défenseurs des droits humains ont dit à Amnesty International que les actes d'intimidation, les menaces d'arrestation et les violences faisaient désormais partie intégrante de leur travail au quotidien. Une travailleuse humanitaire a indiqué qu'elle avait été jetée violemment au sol et étranglée par la police en juin 2018, après avoir filmé quatre policiers en train de poursuivre un étranger à Calais.

L'an dernier, quatre organisations ont publié un rapport faisant état de 646 cas de harcèlement et de violences imputables à la police contre des bénévoles entre novembre 2017 et juin 2018. Depuis le début de l'année 2019, quelques 72 cas ont été enregistrés mais ce chiffre est probablement bien en deçà de la réalité.

Éléonore Vigny, qui a participé au projet Observateurs des droits humains à Calais, a déclaré que les manœuvres d'intimidation visant des bénévoles avaient connu un pic à l'été 2018 et que la police utilisait de nouvelles techniques de harcèlement. « En avril et mai 2018, il y a eu plusieurs fouilles au corps, en particulier de femmes bénévoles, parfois effectuées par des policiers hommes. On a aussi assisté à une escalade des insultes et vu des personnes poussées, parfois sur le sol... Dernièrement, nous avons reçu plus de menaces de procès et de menaces d'arrestation. »

Les personnes qui signalent les mauvais traitements infligés à des réfugiés, des migrants et des défenseurs des droits humains déplorent de ne pas être prises au sérieux. Charlotte Head, une bénévole qui a dénoncé à plusieurs reprises le comportement de policiers à l'instance d'enquête interne de la police, s'est entendu dire que ses plaintes étaient « diffamatoires » et pouvaient constituer une « infraction ».

Une organisation locale de défense des droits humains, la Cabane juridique, a déposé plus de 60 plaintes auprès de différents organes et instances entre janvier 2016 et avril 2019. En mai 2019, le ministère français de la Justice a dit à Amnesty International que les tribunaux régionaux n'avaient reçu que 11 plaintes depuis 2016 et qu'une seule était examinée par le parquet.

Stress, anxiété et crainte de poursuites

Des défenseur-e-s des droits humains ont expliqué à Amnesty International qu'ils se sentaient de plus en plus sous pression, ce qui avait une incidence négative sur tous les aspects de leur vie. Certains souffrent d'insomnie, de stress et d'anxiété tandis que d'autres estiment que les poursuites ont un effet paralysant.

Loan Torondel, qui travaillait à Calais, a déclaré à Amnesty International : « *Je me sens coincé entre les besoins criants des personnes que j'essaie d'aider et les manœuvres d'intimidation des autorités françaises, qui essaient d'entraver l'action humanitaire et d'ériger nos activités en infraction. Ce n'est pas un environnement de travail durable pour nous et ce sont les personnes que nous aidons qui en pâtissent.* »

Un défenseur des droits humains a raconté à Amnesty International : « *Pour les bénévoles, c'est très dur. Ils ont peur. Nous leur donnons des informations sur la sécurité et le contexte et cela les effraie. Nous avons beaucoup de mal à recruter de nouveaux bénévoles.* »

En dépit du harcèlement, un grand nombre des personnes interrogées par Amnesty International sont déterminées à continuer leur travail essentiel. Une bénévole de la région a expliqué à Amnesty International qu'elle était ravie de la présence des migrants et des réfugiés : « *Ils nous ont rendus plus humains, ils ont enrichi notre vie.* »

« Au lieu d'essayer de rendre la vie des migrants et des réfugiés la plus difficile possible, il faut que les autorités françaises prennent des mesures concrètes pour alléger leurs souffrances et fournir un abri et une aide à toutes les personnes qui vivent dans la rue », a déclaré Lisa Maracani.

« Il est également temps de défendre les défenseurs des droits humains. Plutôt que de traiter ces personnes comme l'ennemi, les autorités devraient les considérer comme des alliés incontournables et rendre hommage à la solidarité et à la compassion au lieu d'ériger leurs actions en infraction. »

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les violations des droits humains dont sont victimes les défenseur-e-s des droits humains doivent être replacées dans le contexte du traitement réservé aux personnes dont ceux-ci défendent les droits. Il est essentiel que les droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s soient respectés. Cela implique d'améliorer le système d'asile et d'accueil en France, de mettre à disposition des itinéraires sûrs et légaux vers le Royaume-Uni et de réformer le système d'asile européen de façon à supprimer l'obligation faite aux demandeurs et demandeuses d'asile par le règlement de Dublin de solliciter une protection dans le premier pays d'entrée.

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE - service Presse - 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 - spresse@amnesty.fr

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 7 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de ses 75 000 membres.

AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance. amnesty.fr